

Majorelle Frères & Co

NANCY

20 rue St. Georges



NANCY le 14/12/32.

M. le Maire

(à classer)

Monsieur le Maire,

Je prends la liberté d'attirer votre attention sur le fait suivant :

Dans le quartier du sacré-Coeur une rue nouvelle est aménagée dans l'ancienne propriété de mon Frère Louis.

De plus le prolongement de la rue Palissot sur un terrain que nous avons cédé à la Ville sera bientôt chose faite.

Au sujet de ces rues nouvelles il sera probablement demandé à la Ville par un groupement d'Habitants du quartier du Vivil Aitre, de donner à l'une ou à l'autre le nom de Monsieur BLAISE ancien curé du Sacré Coeur.

Sans vouloir discuter des mérites de Monsieur le Curé BLAISE au sujet desquels les avis sont partagés, je tiens à protester dès maintenant contre la demande qui sera ou est déjà faite, de baptiser l'une ou l'autre de ces voies nouvelles de son nom.

Monsieur le Curé BLAISE n'a pas été bon avec tous ; en particulier il s'est très mal conduit à l'égard de mon frère Louis, et ce serait vraiment faire injure à la mémoire de ce dernier, de donner à une rue passant dans son ancienne propriété et devant nos ateliers

/.. /

Majorelle Frères & C^{ie}

NANCY

le nom d'un homme qui nous a laissé de si mauvais souvenirs.

Si la Municipalité pense que le souvenir de Monsieur le Curé BLAISE doit être rappelé par une rue qui porte son nom, nous vous demandons, Monsieur le Maire, que ce ne soit pas dans une ~~de~~ celles que l'on crée en ce moment dans l'ancienne propriété de mon frère Louis.

Il semble du reste naturel que la rue Palissot qui est très courte, soit simplement prolongée jusqu'à la rue des Ducs de Bar.

Espérant que vous voudrez bien tenir compte de notre protestation familiale, je vous prie Monsieur le Maire, d'agréer l'assurance de ma respectueuse considération.

J. Majorelle